

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE VENDREDI 12 FEVRIER 2010

Ce vendredi 12 février 2010, le Premier Ministre, S.E. Adolphe Muzito, a présidé la réunion ordinaire du Conseil des Ministres à la Cité de l'Union Africaine.

Trois points figuraient à l'ordre du jour, à savoir :

- I. Points d'informations ;*
- II. Examen des dossiers ;*
- III. Examen et adoption des textes.*

I. Points d'informations

- Etat du territoire

D'une manière générale, la situation est relativement calme sur toute l'étendue du territoire national.

Au plan social, il a été observé une certaine agitation dans le chef des fonctionnaires suite à la dépréciation du franc congolais.

Sur le plan politique, on note la poursuite des travaux de la session extraordinaire du Parlement et des sessions ordinaires des Assemblées Provinciales sur l'ensemble du territoire national.

Dans le même chapitre, on note une accalmie quant aux incidents survenus à l'Assemblée Provinciale du Katanga suite à l'implication du Ministère de l'Intérieur.

A Kinshasa, il a été fait état de la recrudescence du phénomène Kuluna dans certaines communes, phénomène contre lequel le Gouvernement de la République met tout en œuvre pour son éradication totale.

Le Ministre de l'Intérieur a également fait rapport au Conseil de l'incident survenu dans les installations de l'usine de Panification de Kinshasa (UPAK) il y a une semaine.

Dans la Province du Bandundu il a été rapporté l'existence d'une tension entre les chefs des villages Paul Nkasa et Mbosa Ndombe sur un conflit foncier opposant les ethnies Nunu et Tende.

A l'Equateur, il ya des affrontements entre les Ndobo et les Mbangi en Territoire de Bongandanga, District de la Mongala, portant sur un conflit foncier.

Toujours à l'Equateur, il a été fait état de la poursuite de la traque des Enyele par les FARDC jusqu'à les mettre hors d'état de nuire.

Le Gouvernement a arrêté des mesures tendant à résorber ces types de conflits.

Au Katanga, le Conseil a été informé de l'arrestation par la 6^{ème} Région Militaire de 144 militaires qui habitaient irrégulièrement le camp militaire Vangu et la récupération des effets militaires qu'ils détenaient.

Au Nord et Sud-Kivu, il a été signalé l'existence de quelques poches d'insécurité causées par les FDLR qui, du reste, continuent à être traqués avec acharnement par les FARDC.

Dans la Province Orientale, on note la poursuite de l'opération de traque contre les LRA.

Le Conseil félicite et encourage les FARDC pour leur bravoure dans la poursuite de ces opérations.

Au Maniema, il a été fait état d'une foudre qui s'est abattue sur une école blessant gravement 5 élèves sur les 30 qui y ont été touchés et tuant une femme qui se trouvait dans un champ.

- **Situation sécuritaire du pays**

Le Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a fait état d'un calme relatif sur l'ensemble des zones opérationnelles : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Nord – Ouest de l'Equateur et la Province Orientale.

Pour ce qui est du Nord – Ouest de l'Equateur, les insurgés ont subi de pertes importantes à Enyele et ses environs. Cependant l'occupation de Lolonga et la tentative de contrôler Lobengo laissent penser qu'ils ne sont pas disposés à déposer les armes.

Le Conseil a décidé du maintien de la pression militaire sur ces forces en les pourchassant dans leurs positions actuelles.

Au Nord-Kivu, il a été fait état des incursions des éléments FDLR dans la localité Kashalima au Nord –Ouest de Rwindi à environ 150 Km de Goma avec comme bilan 15 maisons pillées et incendiées. Il a aussi été signalé la continuation des opérations d'intégration de Mayi-Mayi Kifuafua à Walikale.

Le Gouvernement s'est prononcé sur le contrôle de toutes les issues de la forêt et sur le maintien de la pression militaire et la sensibilisation pour pousser les FDLR au DDRRR.

Au Sud-Kivu, il a été rapporté qu'en date du 7 février les éléments de la 333^{ème} Bataillon renforcés par ceux du 13^{ème} bataillon intégrés et accélérés ont récupéré dans le Secteur de Kakenga 6 des 7 personnes enlevées.

Le 8 février, il a été signalé des affrontements entre les patrouilles de combat et éléments FDLR à Mutanda dans le territoire de Kalere.

Dans la Province Orientale, District du Haut-Uélé, en date du 8 et 9 février 2010 il a été signalé des pillages des localités de Banda et Bangadi par les éléments armés de LRA.

Le Conseil des Ministres soutient la nouvelle opération envisagée par l'Etat Major Général des FARDC de traquer un des leaders au nom de OGWEN.

Par contre, en Ituri des affrontements opposent les ressortissants des localités de Walendu et de Bahema pour le contrôle des villages Nombe, Lakpo et Lagade.

Il a été ordonné au Commandant Zone Opérationnelle d'Ituri de s'interposer pour résoudre rapidement ces conflits.

- **Situation macro-économique du pays**

Le Vice-Ministre des Finances a présenté au Conseil la situation macro-économique du pays dont le déclencheur fait l'objet d'un suivi pour maintenir le cap visant l'atteinte du point d'achèvement dont la première évaluation se fera à la fin du mois de mars 2010.

Il a également annoncé au Conseil des Ministres l'arrivée à Kinshasa d'une mission du Fonds Monétaire International le 2 mars 2010.

- **Publication du Rapport ITIE RDC**

Tout en rappelant le bien fondé de l'adhésion de la RDC à l'ITIE et de voir notre pays devenir d'ici mars 2010 pays conforme, le Ministre du Plan a fait état au Conseil de la publication du premier rapport ITIE de l'exercice 2007 marqué par les indications prélevés dans les Secteurs des Mines, des Hydrocarbures et Forestier.

Dans le même ordre d'idées, il a été signalé que 20 entreprises ont été scrutées dans le Secteur Minier et 5 dans celui des Hydrocarbures.

- **Annulation Décret et décision de l'Archevêque de Kananga**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire a fait état de la situation qui prévaut à l'Université Notre-Dame de Kananga et des mesures qui ont été prises pour mettre fin à l'anarchie qui y régnait.

Le Conseil a entériné toutes les mesures qui ont été prises par le Ministre de tutelle.

Quant à l'immixtion des autorités provinciales dans la gestion de la paie des salaires des enseignants de cette institution, le Conseil a décidé l'envoi d'une mission de contrôle composée de représentants des Ministères de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, des Finances, de la Fonction Publique et de la Justice.

II. Examen des dossiers

Quatre dossiers ont été présentés par le Ministre de l'ESU.

- 1) Dossier portant sur le rapport final de l'enquête nationale sur le fonctionnement des instituts (audit organisationnel) et la viabilité des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire/Ville-Province de Kinshasa. Des mesures ont été prises après enquête nationale sur le fonctionnement des instituts concernés.
- 2) Dossier portant sur les violences dans les milieux universitaires.
- 3) Dossier relatif à la fermeture de l'Institut Supérieur des Statistiques (ISS).
- 4) Dossier portant sur l'Alliance mondiale des Sports.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté les quatre dossiers présentés par le Ministre de l'ESU et a chargé ce dernier avec son Collègue de Justice à faire poursuivre les auteurs de ces violences dans les milieux universitaires et à prendre des mesures disciplinaires à leur charge.

Concernant la fermeture de l'Institut Supérieur des Statistiques pour non viabilité, le Conseil a recommandé la réorientation des étudiants dudit établissement vers les instituts d'enseignement supérieur viables.

S'agissant des dossiers présentés par le Ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale sur le plan national pour l'Emploi des jeunes et celui présenté par le Ministre des Sports et de la Jeunesse en rapport avec la réhabilitation du Stade des martyrs, leur examen a été renvoyé au prochain conseil.

III. Examen et adoption des textes

Les Ministères de la Décentralisation et Aménagement du Territoire, des Relations avec le Parlement, de l'Economie Nationale et Commerce, de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme ont respectivement présenté les textes ci-après :

- Projet du Décret conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations de la Province de Bandundu ;
- Projet de Décret conférant le statut de ville et communes à certaines agglomérations de la Province du Kasaï Oriental ;
- Projet de loi autorisant l'adhésion au protocole, au traité instituant la Communauté Economique Africaine relatif au Parlement Panafricain ;
- Projet d'Ordonnance autorisant l'augmentation du capital social et les modifications aux statuts de la Société par Action à Responsabilité Limitée dénommée « *KAMOTO COPPER COMPANY* », « *KCC* » en sigle ;

- Projet d'ordonnance autorisant l'augmentation du capital social et les modifications aux statuts de la Société par Action à Responsabilité Limitée dénommée « *Compagnie de Margarine, Savon et Cosmétique au Congo* », en sigle « *MARSAVCO s.a.r.l.* » ;
- Projet de Décret fixant statuts d'un Etablissement Public dénommé « *Institut Congolais pour la Conservation de la Nature* », en sigle « *ICCN* ».

Le Conseil des Ministres a approuvé ces différents Projets de Loi, d'Ordonnance et de Décret.

Commencée à 10h40', la réunion du Conseil des Ministres s'est terminée vers 14h15'.

Je vous remercie.

Pour le Ministre de la Communication et des Médias
Porte-Parole du Gouvernement

Me KISIMBA NGOY Maj

Ministre des Affaires Foncières